

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2007

Relations avec l'Etat

M. ROMANDEL a fait état du contenu de l'entretien que lui a accordé le 26 avril le Préfet de Seine et Marne M. Jacques BARTHELEMY, à propos notamment de l'aménagement du territoire et des questions de sécurité dans notre secteur. Il a indiqué que ces échanges avaient été de grande qualité et qu'ils avaient permis au représentant de l'Etat de mesurer et de prendre conscience de l'ampleur des retards abyssaux subis par le canton de Dammartin-en-Goële en matière d'équipements publics d'Etat et de sous-effectif en terme de force de sécurité. En conclusion du rendez-vous **le Préfet de Seine et Marne a informé le Maire d'Othis du succès sur le fond des démarches de la Municipalité pour obtenir de la part de l'Etat, un dédommagement dans le dossier portant sur le traitement des cartes d'identité et des passeports.**

M. ROMANDEL a indiqué qu'il serait reçu lundi 30 avril par le Sous-Préfet de Meaux. Il lui demandera la mise en œuvre concrète d'un certain nombre de mesures, notamment pour la protection des riverains de Roissy menacés par une pollution chimique due au trafic aérien en forte augmentation. Il s'enquerra en outre des modalités de remboursement à la commune du préjudice subi dans le traitement des dossiers de cartes nationales d'identité et de passeports.

Rappelons que la demande de la ville s'élève à plus de 60 000 €.

Vie scolaire

Subvention aux coopératives scolaires – Projets

Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Les enseignants de l'école élémentaire de Beaupré souhaitent faire réaliser par les élèves une fresque murale dans la cour de récréation. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer à cette opération une subvention d'un montant de 1 205 €, soit 5 € par élève. Et ce conformément à la décision inscrite au Budget 2007 de subventionner à cette hauteur des projets pédagogiques dans les trois écoles élémentaires de la commune.

Action de solidarité – Autorisation à l'école élémentaire de Beaupré de faire un don de livres scolaires

Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à la demande de l'école élémentaire de Beaupré, d'offrir des livres scolaires en bon état non utilisés à des écoles publiques libanaises. Une très belle action de solidarité, soutenue par la Municipalité.

Vie associative : santé et environnement

Subvention à l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse (ARTAC)

Rapporteur : Christian DOMENC

L'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-cancéreuse, présidée par le cancérologue Dominique BELPOMME, consacre ses travaux de recherche aux conséquences sanitaires des pollutions environnementales notamment chimiques.

Rappelant que le Maire d'Othis avait alerté les pouvoirs publics à plusieurs reprises sur les conséquences des rejets de kérosène dans l'atmosphère à la suite de l'augmentation du trafic aérien, en insistant essentiellement sur leur impact sur la santé et l'environnement, M. DOMENC a demandé au Conseil Municipal d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 € à cette association de recherche thérapeutique.

Il a par ailleurs indiqué que la ville co-organisait avec deux associations environnementales, l'une cantonale l'ADEV et l'autre régionale l'ADVOCNAR, une **réunion publique d'informations** sur ce thème, à laquelle il invite l'ensemble des habitants d'Othis **le jeudi 10 mai à 20h30 à la salle Pierre Mendès France**. Cette réunion sera animée par le professeur Dominique BELPOMME.

Environnement

Opposition à l'implantation du Circuit « Carole » sur la commune de Thieux (canton de Dammartin-en-Goële)

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

Il y a un an le Ministre des Transports et de l'Équipement Dominique PERBEN demandait au Conseil Général des Ponts et Chaussées de diligenter une mission sur le déplacement du Circuit « Carole » actuellement situé à Tremblay en France dans la perspective de l'aménagement du sud de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

La mission a rendu son rapport le 18 décembre 2006 et étudié le déménagement du Circuit « Carole » et la création d'une cité de la Moto sur deux sites : Wissous (91 près d'Orly) et Thieux (77 près de Roissy).

Les rapporteurs indiquent que ce projet ambitieux a vocation à prendre la relève d'un équipement qui a rendu de réels services mais qui ne correspond plus aux besoins actuels et dont le fonctionnement ne peut être que déficitaire.

Il est manifeste que cette implantation se traduirait par une augmentation importante des pollutions sonores et chimiques dans un secteur qui souffre déjà excessivement de celles émises par un trafic aérien en forte augmentation d'année en année. Déjà les pollutions dépassent les limites accessibles. Il serait aberrant d'en ajouter de nouvelles, d'autant que les rapporteurs prévoient la mise aux normes du circuit afin d'accueillir des compétitions internationales pouvant réunir le week-end, jusqu'à 80 000 motards.

On conçoit sans peine les conséquences en terme de circulation et de déplacement sur nos voies départementales et nationales déjà engorgées de tels mouvements de population.

Il ressort de l'analyse fine du rapport du Conseil Général des Ponts et Chaussées et de déclarations récentes du Préfet de Région, que le site de Thieux pourrait en définitive être choisi. Les populations riveraines manifestent une opposition résolue à ce transfert. **La ville d'Othis s'associe à leur refus et le Conseil Municipal a décidé d'adresser la délibération prise en ce sens au Ministre des transports, au Préfet de Région, aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général.**

Personnel communal

Recrutement d'agents temporaires pour les congés d'été

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

10 postes d'agents saisonniers (4 pour les services scolaires, 6 pour les services techniques) ont été créés par délibération municipale.

Informations

Rentrée scolaire :

M. CORNEILLE a fait état d'une rencontre récente avec l'Inspecteur d'Académie au sujet d'une directive exhumée par le Gouvernement empêchant l'inscription en maternelle des enfants de 3 ans nés après la rentrée scolaire. Il a déclaré qu'il s'agissait là d'une mesure inadmissible qui avait des conséquences sociales et éducatives importantes. Il a demandé que les mesures qui s'imposent, c'est-à-dire l'ouverture de deux classes à Beaupré, l'une en maternelle, l'autre en primaire, soient prises au plus tôt. Les effectifs prévisionnels progressent régulièrement et s'il n'y a pas de création de postes, la rentrée scolaire de septembre s'annonce compliquée et très certainement conflictuelle.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 23 MAI 2007**